



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec se réjouit de l'annonce du ministre de la Sécurité publique du Québec de lever le moratoire sur les intégrations de sûretés municipales à la Sûreté du Québec

Sainte-Julie, le 24 mars 2011 - Le président de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ), M. Jean-Guy Dagenais, se réjouit de l'annonce faite ce matin par le ministre de la Sécurité publique du Québec, M. Robert Dutil, de lever le moratoire sur les intégrations de sûretés municipales de huit municipalités dont la population est inférieure à 50 000 habitants.

« Le ministre Dutil a fait un bon choix en redonnant à la population et aux élus de ces municipalités la possibilité de signer des ententes de services avec la Sûreté du Québec. Les sondages d'opinions menés auprès des populations que nous desservons partout au Québec montrent clairement que notre organisation a su s'adapter aux exigences de la réforme de la carte policière tellement les taux de satisfaction sont bons. Nous espérons que les élus de ces huit municipalités verront dans ce geste du ministre une opportunité de faire des économies substantielles tout en comptant sur les services de la plus importante organisation policière de l'Est du Canada », a souligné M. Dagenais.

Rappelons que depuis la réforme de la carte policière au début des années 2000, la Sûreté du Québec a intégré plus de 1 400 policiers provenant de services de police municipaux.

Par ailleurs, l'APPQ espère que le ministre tiendra compte de sa requête visant à offrir aux municipalités de 100 000 habitants et moins, soit celles qui doivent fournir un service de police de niveau 1, la possibilité de signer des ententes avec la Sûreté du Québec.

Le président de l'APPQ croit que d'ici quelques années la carte policière québécoise devrait compter environ une dizaine de corps de police. Penser le contraire irait à l'encontre des tendances observées dans le domaine des affaires policières.

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec est le plus important syndicat de policiers au Québec, elle compte près de 5 400 membres.

